

*Ensemble, construisons
l'attractivité durable
des territoires ultramarins*

15^e Conférence des **Epl Outre-Mer**

**Guadeloupe
& Saint-Martin**

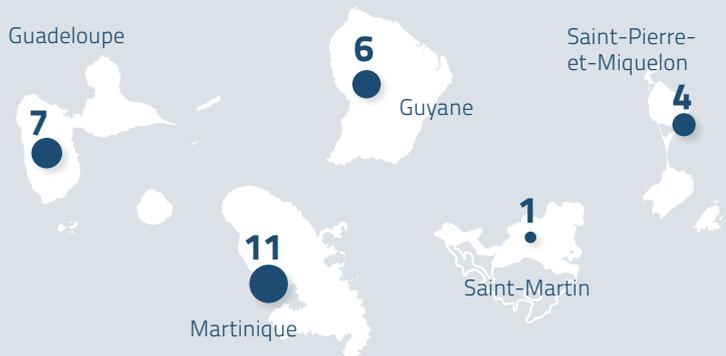
**28 novembre
au
2 décembre 2022**



Le mouvement Outre-mer au 1^{er} juin 2021



océan Atlantique



océan Indien



océan Pacifique



4 Epl créées en un an
7 projets de création d'Epl

93 filiales de Sem
225 prises de participation

8 765 emplois
42 % des Epl avaient l'intention d'augmenter leurs effectifs en 2021 et 48 % à l'horizon 2022

1,88 Md€ chiffre d'affaires 2020
-2,5 % par rapport à 2019
59 % des Epl envisagent un volume d'activité supérieur en 2021 et 45 % à l'horizon 2022

1,32 Md€ de capital social
1 333 000 € de capital social médian

Diversification
65 % des Epl sont engagées dans une stratégie de développement d'activités

Logement
1344 431 logements gérés
4 809 mises en chantier

Financement
67,94 M€
d'emprunts nouveaux souscrits en 2020

Impact socio-économique
2,38 Md€ de valeur ajoutée
24 000 emplois générés

Édito

La 15^e édition de la Conférence des Entreprises publiques locales Outre-mer sera accueillie pour la 4^e fois de son histoire en Guadeloupe, du 28 novembre au 2 décembre 2022.

La Conférence des Epl Outre-mer 2022 aura cette année une forte dimension politique avec pour thème général la reprise économique & sociale et la résilience des Outre-mer face aux différents enjeux : « Ensemble, construisons l'attractivité durable des territoires ultramarins ». Cette manifestation offre aux Entreprises publiques locales (Epl) une occasion privilégiée de démontrer une fois de plus qu'elles constituent une solution incontournable pour une meilleure attractivité économique des territoires ultramarins. Elles pourront ainsi faire connaître leurs actions comme leurs propositions en vue de conforter leurs contributions au développement économique et social.



Patrick JARRY

Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales,
Maire de Nanterre

Les séances plénières et ateliers thématiques porteront sur les sujets d'intérêt commun aux collectivités et à leurs Epl : gouvernance des Epl notamment avec les spécificités de la loi 3DS, immobilier et aménagement urbain, développement économique, énergie, traitement des déchets, eau, assainissement, services à la personne, tourisme durable... Les visites professionnelles emmèneront les participants au cœur des projets et réalisations des Epl guadeloupéennes et saint-martinoises.

200 participants sont attendus pour ce temps fort, véritable congrès de tous les Outre-mer. Elus, dirigeants, collaborateurs, partenaires institutionnels et privés des Epl se retrouveront pour échanger sur les défis propres au développement des collectivités et territoires Outre-mer.

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales remercie les collectivités territoriales et ses partenaires



Séances plénières, rencontres,

Saint-Martin

Dim. 27 novembre

 Saint-Martin

15h - 15h30

Transfert aéroport



Temps libre

19h

 Dîner offert par la FedEpl à l'Astrolabe, Hôtel Esmeralda

 Nuit à Saint Martin

Lundi 28 novembre

Journée institutionnelle optionnelle

9h - 9h30 Transfert

9h30 - 11h

Ouverture de la Conférence des Epl Outre-mer à Saint-Martin

SÉANCE PLÉNIÈRE
L'économie mixte, source d'innovation et de résilience au service des territoires

11h - 11h30 Transfert

11h30 - 13h

VISITE DE TERRAIN
par la Semsamar
Opérations de réhabilitation suite à l'ouragan Irma à Saint-Martin

13h - 13h30 Transfert

13h30 - 15h30

 Déjeuner

 Pointe à Pitre

16h - 16h30 Transfert à l'aéroport

Temps libre

 Saint-Martin - Pointe à Pitre

Transfert à l'hôtel et installation des congressistes

19h30

 Dîner au deck de l'Hôtel Créole Beach

 Nuit en Guadeloupe

Guadeloupe

Mardi 29 novembre

7h - 9h Transfert au Conseil Départemental de Basse-Terre

 Accueil café

9h30 - 10h30

Ouverture institutionnelle de la Conférence des Epl Outre-mer en Guadeloupe

10h30 - 12h30

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
Les Epl, des outils pour répondre aux besoins des territoires ultramarins de demain

12h30 - 13h Transfert

13h - 14h30

 Cocktail déjeunatoire sur le patio de la Mairie de Basse-Terre

14h30 - 16h

SÉANCE PLÉNIÈRE
Gouvernance des Epl

16h - 17h30 Transfert à l'hôtel

Temps libre

19h - 19h30 Transfert

19h30

 Dîner à la Résidence départementale du Gosier

 Nuit en Guadeloupe

circuits de visites...

Guadeloupe

Mercredi 30 décembre

GRUPE IMMO/
AMÉNAGEMENT

Hôtel Créole Beach

9h - 10h30

ATELIER
**Attractivité économique et
qualité de vie dans les centres
anciens des Outre-mer**

ou

9h - 10h30

ATELIER
**Les Epl immobilières
face aux transitions
des Outre-mer**

☕ Pause café

11h-12h30

ATELIER
**La contribution de l'Europe
au financement du logement
social dans les Outre-mer**

12h30 - 14h

🍴 Déjeuner à l'Hôtel
Créole Beach

14h - 15h30

VISITE
par la Semag
**Opération RHI Centre bourg
aux Abymes**

15h30 - 18h

VISITE
par Armos Guadeloupe
**Opération de réhabilitation
du centre-ville de Pointe
à Pitre**

19h30 🍴 Dîner offert par la SCET à l'Hôtel Créole Beach

🌙 Nuit en Guadeloupe

GRUPE TOURISME/
ENVIRONNEMENT

Transfert au Jardin Botanique
de Deshaies

9h - 10h30

ATELIER
**Économie verte : comment
changer de paradigme ?**

ou

9h - 10h30

ATELIER
**Tourisme durable, nouvelle
tendance : une opportunité
pour les Outre-Mer ?**

☕ Pause café

11h30-12h30

VISITE AVEC GUIDE
Jardin botanique

12h30 - 14h

🍴 Cocktail déjeunatoire
au restaurant panoramique
du jardin botanique

14h - 18h

VISITE
par la Seml Guadeloupe EnR
**La ferme éolienne
de Sainte-Rose**



19h - 19h30 Transfert à l'hôtel

Jeudi 1^{er} décembre

8h30 - 9h

Transfert au MACTe

9h - 11h

ATELIER
**La gestion des services
d'eau et d'assainissement
en Outre-mer : un enjeu
économique et de santé
publique**

☕ Pause café

11h30 - 12h30

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE
**Comment optimiser la
gestion de ses ressources
pour préparer l'avenir ?**

12h30 - 13h

Discours de clôture

13h - 14h30

🍴 Déjeuner au MACTe

14h30 - 16h

VISITE DU MACTe

16h - 16h30

Transferts à l'aéroport
et à l'hôtel

Temps libre

19h30

🍴 Dîner libre

✈️ Pointe à Pitre

Vendredi 2 déc.

Journée touristique
optionnelle

7h15 - 17h

VISITE DE MARIE
GALANTE



Saint-Martin *Journée institutionnelle optionnelle*

Lundi 28 novembre

Ouverture de la Conférence des Epl Outre-mer à Saint-Martin

lundi 28 novembre – 9h30

Théâtre La Chapelle

Intervenants :

- Vincent Berton*, Préfet délégué auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
- Patrick Jarry, Président de la FedEpl
- Louis Mussington*, Président de la Collectivité Saint-Martin

SÉANCE PLÉNIÈRE **L'économie mixte, source d'innovation et de résilience au service des territoires**

lundi 28 novembre – de 9h30 à 11h

Théâtre La Chapelle



La séquence singulière marquée par la mise en œuvre de nombreuses mesures de restriction pour endiguer la propagation du Covid-19 a amené à reporter la Conférence initialement programmée en 2021. Les différentes composantes de l'économie mixte, et notamment de la gamme Epl ont fait preuve d'une grande capacité de résilience et d'innovation en Outre-mer. En dépit de multiples soubresauts, les Sociétés d'économie mixte (Sem), les Sociétés publiques locales (Spl) et les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) ont tout fait pour s'adapter afin de continuer à délivrer des services publics de qualité. Pendant toutes les périodes successives de la crise, au bénéfice du plus grand nombre, elles ont répondu présentes.

En raison de leur nature intrinsèquement partenariale, elles ont également continué à mutualiser les savoir-faire en fédérant autour d'elles de nombreux acteurs de la sphère politique, économique et sociale.

Cette séance nous permettra de mesurer la force des Epl dans la traversée de ce contexte si particulier.

Intervenant-es :

- Didier Aldebert, Président du Conseil des Fédérations régionales, Président de la Sem ALENIS, Président de la Fédération régionale des Epl d'Occitanie, Maire de Vinassan, Conseiller départemental de l'Aude
- Vincent Berton*, Préfet délégué auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
- Alexandra Clain*, Présidente du Conseil d'administration de la Spl OSER
- Henry Hippolyte*, Président de la SAEM CYCLEA
- Louis Mussington*, Président de la Collectivité Saint-Martin
- Alain Richardson*, Président-directeur général de la SEMSAMAR
- Serge Smock*, Président de la SemOp Agglo'Bus

VISITE DE TERRAIN **Opérations de réhabilitation suite à l'ouragan Irma**

lundi 28 novembre – de 11h30 à 13h

Saint-Martin

En septembre 2017, le cyclone IRMA a dévasté l'île de Saint-Martin avec près de 90 % des habitations détruites totalement ou partiellement. Les bâtiments des bailleurs sociaux ont plutôt bien résisté à l'impact d'un des ouragans les plus puissants qui n'ait jamais frappé les Antilles. La Semsamar a donc engagé une réhabilitation d'ampleur mise en œuvre dans des conditions très difficiles. Pour rappel, la Semsamar a fait le choix d'une réhabilitation "améliorée" (ajout de dalles anticycloniques sous les charpentes et autres aménagements) afin que ses locataires vivent dans des logements plus sûrs en réalisant des travaux supplémentaires qui améliorent la résistance du bâti face aux risques naturels majeurs. Le montant total des travaux engagés en 2020 était de l'ordre de 3 millions d'€. Globalement, le montant de la réhabilitation améliorée du Patrimoine de la Semsamar est de 52 millions d'€, soit près de 700 marchés publics signés.



*sous réserve

Guadeloupe

Mardi 29 novembre

Ouverture institutionnelle de la Conférence des Epl Outre-mer en Guadeloupe

mardi 29 novembre – de 9h30 à 10h30

Conseil Départemental de Basse-Terre (Hémicycle)

Intervenants :

- Jean-François Carenco*, Ministre délégué des Outre-mer
- Ary Chalus*, Président du Conseil régional de Guadeloupe
- Patrick Jarry, Président de la FedEpl

- Guy Losbar*, Président du Conseil départemental de la Guadeloupe
- Alexandre Rochatte, Préfet de la Guadeloupe
- David Zobda, Président de la Fédération Régionale des élus des Epl Caraïbes, Maire du Lamentin, Conseiller exécutif de la Collectivité Territoriale de la Martinique, Président de DEFIA

SÉANCE PLÉNIÈRE Les Epl, des outils pour répondre aux besoins des territoires ultramarins de demain

mardi 29 nov. – de 10h30 à 12h30

Conseil Départemental de Basse-Terre (Hémicycle)



Concernant les dix dernières années, soit depuis le 1^{er} janvier 2012 :

- 34 Epl ont été créées en Outre-mer
- 24 sous la forme de Spl, 8 sous la forme de Sem et 2 sous la forme de SemOp
- 10 dans l'environnement et les réseaux (dont 4 dans l'énergie), 6 dans le Tourisme, Culture et Loisirs (dont 2 Offices de tourisme), 4 dans l'aménagement, 4 dans le développement économique et 4 dans la mobilité
- 5 dans le domaine de l'action sociale et la santé, dont 3 dans la petite enfance, 1 dans la restauration scolaire sans oublier l'inclassable Spl Edden
- 15 à La Réunion, qui font figure de précurseur de l'économie mixte locale sur de nombreux points (création de SemOp, ouverture à de nouveaux champs, etc.)
- 5 en Nouvelle-Calédonie, 5 en Martinique et 4 en Guadeloupe
- Peu de filiales créées a priori par ces nouvelles Epl, sauf par la Saem Nord Avenir en Nouvelle Calédonie et par la Sem Guadeloupe EnR
- 7 projets identifiés au 1^{er} juin 2021, dont 4 dans l'aménagement (ACV et PVD), 3 en Martinique et 3 en Guadeloupe.

Dans les Outre-mer, l'intervention des collectivités territoriales et leurs groupements dans l'économie de leurs territoires reste un des grands acquis de la décentralisation. Dans un contexte de relance économique et de concurrence accrue, les collectivités ultramarines ont davantage besoin de moyens d'actions réunissant la maîtrise politique, l'efficacité économique et l'utilité sociale pour asseoir l'attractivité économique des territoires.

Les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs Epl sont face à un même défi : comment faire converger la dynamique de l'action publique locale et celle des entreprises privées, dans un territoire donné, pour développer les activités et l'emploi ?

Les Epl contribuent depuis longtemps par leurs actions à développer l'économie de leurs territoires. Il s'avère primordial de déterminer les vrais enjeux pour se positionner encore davantage dans l'économie de demain, de déterminer les financements utiles, les investissements requis, les nouveaux secteurs à investiguer (services à la personne, université).

Intervenant-es :

- Patrick Jarry, Président de la FedEpl
- Christophe Laurent, Directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires
- Jacques Lowinski, Président de la FedReg OI, Président de la NORDEV
- Peggy Minger, Directrice de l'Economie Régionale Antilles-Guyane
- Jocelyn Sapotille, Président de l'Association des Maires de Guadeloupe, Maire du Lamentin
- Françoise Suve, Présidente de la FedReg Nouvelle-Calédonie, Présidente de la Société d'équipement de la Nouvelle Calédonie
- Hervé Tonnaire, Directeur des Outre-mer de la Banque des Territoires
- David Zobda, Président de la Fédération Régionale des élus des Epl Caraïbes, Maire du Lamentin, Conseiller exécutif de la Collectivité Territoriale de la Martinique, Président de DEFIA

*sous réserve

SÉANCE PLÉNIÈRE **Gouvernance des Epl**

mardi 29 novembre – de 14h30 à 16h

Mairie de Basse-Terre (Auditorium)

Les deux dernières années ont été marquées par des élections, un référendum et dernièrement par la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Cette période, couplée aux conséquences des crises sanitaires et économiques, place les présidents, l'ensemble des administrateurs et les directeurs généraux face à de nombreux défis dans le pilotage de l'Epl, qu'il s'agisse des risques pour la gouvernance de l'Epl comme des choix liés au développement stratégique.

La gouvernance des Entreprises publiques locales par tous leurs dirigeants est en effet un enjeu majeur pour la pérennité des Epl. Cette séquence requière donc une grande vigilance de la part des élus locaux nommés dans une Epl, qu'il s'agisse de leur statut, des missions comme des responsabilités qui leur incombent.

Quelles sont les obligations de l'élu mandataire vis-à-vis de sa collectivité et de son Epl ? Quel est le rôle du président d'Epl et quels sont les points clés de la gouvernance qu'il doit maîtriser ?

Quelles impulsions à donner par le conseil d'administration concernant la déontologie et la compliance ? Quel bilan et actions à mettre en place après quelques mois d'exercice du mandat de président et d'administrateur ? Quelles sont les lignes rouges à ne pas franchir ?

Cette séance dédiée à tous les dirigeants sera également l'occasion de présenter les enjeux de la loi « 3DS », d'identifier les solutions juridiques et organisationnelles à mettre en œuvre dans l'entreprise, et de partager les bonnes pratiques en termes de pilotage stratégique et de relations aux actionnaires.

Intervenant-es :

- **Didier Aldebert**, Président du Conseil des Fédérations régionales, Président de la Sem ALÉNIS, Président de la Fédération régionale des Epl d'Occitanie, Maire de Vinassan, Conseiller départemental de l'Aude
- **Sophie Charles**, Présidente de la Commission Outre-mer et Maire de Saint-Laurent du Maroni
- **Stéphane Eveno**, Directeur de cabinet de la CASUD
- **Samuel Tavernier**, Vice-président de la Spl SOGES, Maire du François

Mercredi 30 novembre

GROUPE IMMOBILIER/AMÉNAGEMENT

ATELIER Les Epl immobilières face aux transitions des Outre-mer

mercredi 30 novembre – de 9h à 10h30

Hôtel Créole Beach (Salle Fort Royal)

Il n'est plus à montrer que le parc immobilier des Sem immobilières d'outre-mer nécessite un entretien et des évolutions spécifiques à leur territoire et à leurs occupants. Comment concilier adaptation du bâti et mise en place de nouveaux services afin de répondre aux enjeux essentiels de demain que sont notamment les économies d'énergie, le vieillissement de la population ou la digitalisation des services ?

Les innovations, les partages de bonnes pratiques et les outils numériques peuvent permettre de faire émerger de nouvelles façons de répondre à ces besoins, dans un contexte économique et social encore incertain. Des dirigeants de Sem de logement social, des experts et des représentants de l'Etat échangeront avec vous sur ces sujets ainsi que sur leur possibilité de financement.



Intervenant-es :

- **Jean-François Boyer**, Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement DEAL - Guadeloupe
- **Alain Coridon**, Président du Comité Territorial d'Action Logement Martinique
- **Jean-Philippe Courtois**, Président de la SIG, Président de Destination Capesterre Belle-Eau, Maire de Capesterre Belle-Eau
- **Laurent Pinsel**, Directeur général délégué de la SEMSAMAR
- **Philippe Pourcel***, Directeur général adjoint du Groupe en charge des Sidom CDC Habitat
- **Zaounaki Saindou***, Présidente de la Société Immobilière de Mayotte SIM, Conseillère départementale

**sous réserve*

OU

ATELIER **Attractivité économique et qualité de vie dans les centres anciens des Outre-mer**

mercredi 30 novembre – de 9h à 10h30

Hôtel Créole Beach (Salle Fort Royal)

Dans un contexte de lutte contre l'étalement urbain, redonner de l'attractivité aux centres-villes est un enjeu pour de nombreuses communes dans les territoires d'outre-mer comme en métropole. S'y conjuguent une multitude d'enjeux : amélioration de l'habitat, préservation et restauration des patrimoines historiques, qualité des espaces publics, accueil touristique, dynamisme économique avec des rez-de-chaussée vivants. Ces enjeux ont été particulièrement traités dans le cadre du Programme Action Cœur de ville qui réunit 17 collectivités ultramarines et aujourd'hui par les villes éligibles au programme Petites villes de demain. Au cœur du plan d'action gouvernemental, les collectivités sont incitées à déployer avec leurs Epl un arsenal d'outils pour intervenir fortement sur les centres anciens. La table ronde s'attachera à présenter des retours d'expériences et les financements nouveaux auxquels ces projets urbains peuvent souscrire.

Intervenant-es :

- **Betty Armougon***, Présidente du Conseil d'administration de la SEMAG 971
- **Saindou Attoumani***, Président de la Spl 976, Conseiller départemental de Mayotte
- **Christian Baptiste***, Président de la Spl Sainte-Anne 2.0, Maire de Sainte-Anne
- **Jacques Faye***, Président d'Action logement Guadeloupe
- **Patrick Jarry**, Président de la FedEpl
- **Christophe Lassagne***, Directeur général de la Société d'aménagement et de gestion Arue SAGEST ARUE

ATELIER **La contribution de l'Europe au financement du logement social dans les Outre-mer**

mercredi 30 novembre – de 11h à 12h30

Hôtel Créole Beach (Salle Fort Royal)

Les deux dernières années ont été marquées par d'importants défis aussi bien conjoncturels que structurels dans les Outre-mer. Cette période difficile et couplée aux conséquences des crises aussi bien sanitaires qu'économiques, place l'action européenne à un niveau de premier plan sur la question du logement social, dans un contexte généralisé de relance européenne. Lutte contre l'habitat indigne, financement des logements, aménagement et équipement du foncier (FEDER), mais aussi recours à des matériaux trop coûteux hors des Outre-mer sont des enjeux pour la pérennité des Epl.

Quels sont les financements européens disponibles pour promouvoir le logement social entre Outre-mer ? En quoi la stratégie de l'Union européenne pour les Régions ultrapériphériques (RUP) est-elle pertinente ? Enfin, comment faire entendre davantage la voix des Outre-mer à Bruxelles ?

Cette séance dédiée aux représentants du logement social et opérateurs du secteur des Epl sera l'occasion de discuter et présenter les différentes opportunités offertes par l'Union européenne (UE) pour le développement des Epl dans les régions et territoires d'Outre-mer.

Intervenant-es :

- **Hugues Cadet**, Directeur général de la SIG
- **Mahieddhine Heldi**, Directeur des Outre-mer de l'Union Social pour l'Habitat
- **Carole Mancel Blanchard**, Membre française du cabinet de la Commissaire pour la Cohésion, Commission Européenne
- **Véronique Rano Roul**, Secrétaire générale d'Association Régionale des Maîtres d'Ouvrages Sociaux de la Guadeloupe ARMOS
- **Petelo Sao**, Président de la SIC

VISITE **Opération RHI Centre bourg aux Abymes réalisée par la Semag**

mercredi 30 novembre – de 14h à 15h30



La ville des Abymes a confié à la Semag la mission de résorption de l'habitat insalubre de son centre-bourg. Cette visite illustre les enjeux de la reconquête des centres anciens guadeloupéens dans une logique de lutte contre l'étalement urbain, de consolidation des centralités et d'amélioration du niveau de vie : actions sur le logement, les espaces publics et les services de proximité.

*sous réserve

VISITE Opération de réhabilitation du centre-ville de Pointe à Pitre

mercredi 30 novembre – de 15h30 à 18h Pointe à Pitre



Depuis 2018, le programme national Action cœur de ville contribue à la revitalisation des cœurs de villes ultramarins. Au 1^{er} juillet 2021, ce sont déjà près de 290 millions d'euros engagés en Outre-mer. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 permettra d'amplifier le développement et l'attractivité des villes moyennes des territoires. L'objectif de ce coup de pouce est de ramener des habitants et des commerces dans les cœurs de ville avec le financement de projets pour la réhabilitation et la restructuration de l'habitat en centre-ville ou encore un développement économique et commercial équilibré. En ce qui concerne Pointe à Pitre, c'est une enveloppe de près de 8 millions d'euros, dès février 2021, qui permet la rénovation d'habitats et de commerce dans la ville. Plusieurs opérations ont déjà été identifiées comme stratégiques, dont des logements à loyers abordables et en accession sociale à la propriété qui devraient être mis sur le marché.

GROUPE TOURISME/ENVIRONNEMENT

ATELIER **Tourisme durable, nouvelle tendance : une opportunité pour les Outre-Mer ?**

mercredi 30 novembre – de 9h à 10h30 Jardin botanique (Forêt magique)

Les réflexions et actions pour le développement d'un tourisme plus durable est devenu une priorité dans le contexte de reconquête. Une enveloppe de 50 millions d'euros est engagée dans le plan de relance pour accompagner les projets permettant une approche plus écoresponsable de la consommation touristique. Les territoires ultramarins bénéficient d'atouts naturels uniques à préserver mais aussi valoriser tout en menant une démarche de développement économique du tourisme.

La diversité des îles caribéennes est une opportunité pour analyser, dans le cadre de cette séance, les politiques d'attractivité menées, en lien avec la préservation et la valorisation de leur environnement. Des retours d'expériences dans le secteur du tourisme permettront d'explorer concrètement les mesures de développement durable déjà engagées dans les territoires ultramarins.

Intervenant-es :

- **Didier Aldebert**, Président du Conseil des Fédérations régionales, Président de la Sem ALENIS, Président de la Fédération régionale des Epl d'Occitanie, Maire de Vinassan, Conseiller départemental de l'Aude
- **Pascal Averno***, Directeur général de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe
- **Isabelle Bonnaud-Jouin**, Responsable du pôle Entreprises Publiques Locales de la Banque des Territoires
- **Roxanne Brun***, Directrice générale de la Spl Sud Tourisme
- **Christophe Laurent**, Directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires
- **Jérôme Roch**, Directeur régional de l'Agence de la transition écologique Ademe
- **Marie Laure Troplent**, Directrice du Jardin botanique de Deshaies
- Un représentant* de l'Association des Communes et Collectivités d'Outre mer (ACCDOM)

OU

ATELIER **L'économie verte : comment changer de paradigme ?**

mercredi 30 novembre – de 9h à 10h30 Jardin botanique (Forêt magique)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé un objectif ambitieux pour les territoires ultramarins : celui d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2030. Le défi est de taille quand on sait que ces territoires, isolés et insulaires, dépendent encore en grande majorité de centrales thermiques fonctionnant au charbon et au fioul. La gestion et le traitement des déchets représentent également un enjeu particulier. Avec une fréquentation touristique importante et des reliefs accidentés, les coûts de collecte et de tri sont plus élevés qu'en métropole et l'enfouissement est le mode de traitement privilégié.

Il s'avère pertinent de réfléchir à rendre ces territoires autonomes sur le plan énergétique d'ici 2030 et à la place pour l'économie circulaire dans cette dynamique.

Cette séance sera l'occasion de dresser le bilan de la situation en Outre-mer et mettre en évidence les bonnes pratiques déjà existantes. Les Epl, bras armés des collectivités, sont d'ores et déjà mobilisées pour engagées ces transitions en Outre-mer.

Intervenant-es :

- **Didier Chambeau**, Responsable Développement au sein de Guadeloupe ENR SEML
- **Rodolphe Foucaud**, Responsable foncier de Valorem
- **Sylvie Gustave dit Duflou**, Présidente du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité OFB, Vice-présidente de la Région Guadeloupe
- **Henry Hippolyt**, Président de la SAEML CYCLEA
- **Mario Jean-Pierre***, Chargé de mission pour l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire ORDEC-Guadeloupe
- **David Nebor***, Président-directeur général de la Sem Energie Nord Basse Terre, Maire de Petit Bourg
- **Boris Petricien**, Directeur général de la Société de gestion des équipements du Sud SPL SOGES

*sous réserve

VISITE Jardin Botanique de Deshaies

mercredi 30 novembre – de 11h30 à 12h30

Jardin botanique



Au cœur des îles de Guadeloupe, le jardin botanique de Deshaies vous offre une balade paisible à travers la surprenante flore des Antilles ! Ce parc de 7 hectares offre une grande diversité de plantes et d'arbres remarquables. Un voyage pour les sens pour petits et grands. Imaginé par Michel Gaillard paysagiste de renom le jardin est l'ancienne propriété de Coluche. Laissez-vous guider par les senteurs et les couleurs des tropiques à travers les différentes collections : la rose de porcelaine, le gingembre rouge, les bougainvilliers, les hibiscus, les orchidées et bien d'autres fleurs et oiseaux magnifiques parsèment et accompagneront votre parcours.

VISITE Le plus grand parc éolien des Antilles françaises inauguré en Guadeloupe

mercredi 30 novembre – de 14h à 18h

Sainte Rose

Premier parc multi mégawatt des Antilles françaises, le parc éolien de Sainte-Rose est composé de 8 éoliennes d'une capacité totale de 16 MW par an réparties sur les sites à Bellevue et L'Espérance.

La Seml Guadeloupe EnR est actionnaire de la société de projet exploitant le parc aux côtés de Valorem et de la Banque des Territoires.

Ce projet, qui représente un investissement de plus de 50 millions d'euros, permet de couvrir le besoin en électricité de 17 000 personnes et augmente ainsi de 10 % la production d'énergie renouvelable de la Guadeloupe.

Des innovations technologiques importantes ont été développées pour équiper ce parc d'un dispositif anticyclonique et d'un système de stockage d'énergie. Ce parc éolien hybride participe ainsi activement à la stabilité du réseau électrique de la Guadeloupe.



ATELIER La gestion des services d'eau et d'assainissement en Outre-mer : un enjeu économique et de santé publique

jeudi 1^{er} décembre – de 9h à 11h

MACTe (Auditorium)

Réseaux vétustes et fuyards, coupures d'eau régulières, la situation de la Guadeloupe est critique depuis plusieurs années. Face à l'urgence et aux risques de santé publique, le syndicat unique pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement en Guadeloupe, réunissant toutes les strates de collectivités, a vu le jour en septembre 2021.

La Guadeloupe n'est pas un cas isolé. Pour améliorer la gestion des services d'eau et d'assainissement en outre-mer, l'État a mis en place en 2016 le plan Eau DOM et propose un suivi personnalisé sur 10 ans adapté à chaque territoire ultramarin. Une enveloppe de 50 M€ a été débloquée dans le cadre du plan de relance pour accélérer la mise aux normes de ces réseaux sur la période 2021 à 2022. Cet atelier permettra de faire le point dans les territoires.

Outre les investissements, renforcer la gouvernance de l'eau est devenu une priorité. Les Epl, qui permettent de mutualiser les moyens et rassembler les acteurs dans une seule structure, ont-elles une carte à jouer dans les territoires ultramarins ?

Intervenants :

- Jean-Louis Francisque*, Président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe SMGEAG, Maire de trois rivières ou Gérald Negraud*, Directeur Général Adjoint Technique du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe SMGEAG
- Serge-Eric Hoareau, Président de la Société d'aménagement de périmètres hydroagricoles de l'île de la Réunion SAPHIR
- Dominique Laban, Directeur de l'Office de l'Eau Guadeloupe
- Najib Mahfoudi, Coordinateur de Plan eau au Ministère de la Transition écologique
- Luis Peinado-Villa, Responsable du Développement de la Région Pacifique, Caraïbes et Amérique Latine, du Decentralized Solutions Groupe SUEZ
- Jean-Michel Zammite, Direction Outre-mer de l'Office français de la biodiversité

Jeudi 1^{er}
décembre

*sous réserve

SÉANCE PLÉNIÈRE **Comment optimiser la gestion de ses ressources pour préparer l'avenir ?**

jeudi 1^{er} décembre – de 11h30 à 12h30

MACTe (Auditorium)

La crise que nous traversons va impacter durablement et en profondeur les territoires avec des répercussions économiques et sociales fortes. Des difficultés attendent les acteurs de l'économie mixte... mais aussi de nouvelles opportunités qui vont émerger pour une attractivité durable des territoires d'Outre-mer.

En redéfinissant les modèles économiques, les modes de fonctionnement et les priorités, les crises se transforment en moteur de la croissance et révèlent de nouvelles perspectives au sein des entreprises.

Dans cette dynamique et en tant que dirigeant d'Epl, comment tirer profit des conséquences de la crise ? Comment saisir le rebond de la croissance et créer de la valeur sur le long terme ? Quelles ressources mobiliser ?

Durant cette table-ronde, des outils concrets de pilotage de la performance seront exposés pour financer la reprise et se projeter dans l'avenir. Des acteurs économiques de différents secteurs d'activité représentés par les Epl partageront leur expérience.

Intervenant-es :

- **Bruno Blandin***, Président de l'Union des entreprises de la Région Guadeloupe - MEDEF Guadeloupe
- **Laurent Bleriot**, Directeur général de la SAEML CYCLEA
- **Sophie Charles**, Présidente de la Commission Outre-mer, Maire de Saint-Laurent du Maroni
- **Régis Elbez***, Secrétaire Régional pour les Affaires Régionales, Sous-préfet de la Relance Préfecture de Guadeloupe
- **Romain Lucazeau**, Directeur général de la SCET
- **Bruno Ribac**, Directeur général de la Société immobilière de la Martinique SIMAR
- **Patrick Vial-Collet***, Président de la Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe

Clôture de la Conférence des Epl Outre-mer

jeudi 1^{er} décembre – de 11h30 à 12h30

MACTe (Auditorium)

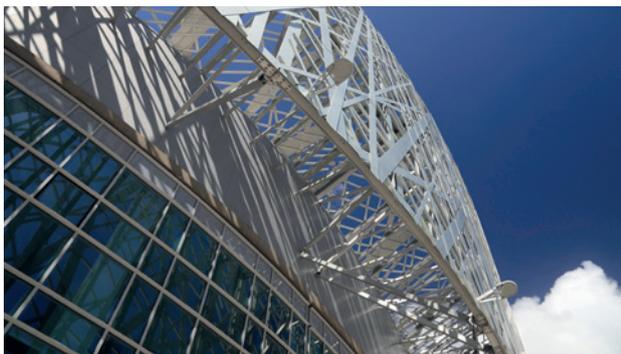
Intervenant :

- **Patrick Jarry**, Président de la FedEpl

VISITE MACTe

jeudi 1^{er} décembre – de 14h30 à 16h

MACTe



Le Mémorial ACTe ou « Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage » est situé dans la rade du port de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, sur le site de l'ancienne usine sucrière Darboussier.

Initié par le Président du Conseil Régional Victorin Lurel et le Conseil régional de la Guadeloupe sur proposition du Comité International des Peuples Noirs (CIPN), le Mémorial ACTe est un lieu dédié à la mémoire collective de l'esclavage et de la traite, ouvert sur le monde contemporain. Le plus ambitieux lieu de mémoire jamais dédié à l'esclavage, une visite à ne pas manquer !

→ FAQ

► Qui peut venir à cette Conférence ?

Toute personne, adhérente ou non à la Fédération, ayant attrait au domaine de l'économie mixte locale dans les territoires ultramarins.

► Qu'en est-il des journées optionnelles ?

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales vous propose 2 journées en option :

- Le lundi 28 novembre 2022 à Saint-Martin
- Le vendredi 2 décembre 2022 à Marie Galante

Vous pouvez choisir de participer à l'une des deux journées ou bien aux deux pour avoir l'expérience complète ! Sont intégrés dans le tarif des journées : la restauration, les transferts et les visites.

Des solutions adaptées d'hébergement vous sont proposées au moment de votre inscription. Vous n'avez plus qu'à gérer votre transport !

► Qu'est ce que comprend le tarif pratiqué ?

Le tarif de la Conférence intègre tous les frais excepté le transport, qui reste à votre charge pour plus d'autonomie et de liberté !

► Comment organiser ma Conférence au mieux ?

En vous inscrivant dès maintenant via le site internet eplom2022.fr, en choisissant d'ores et déjà la ou les journées optionnelles auxquelles vous souhaitez participer et en réservant votre transport par vos propres moyens.

► Vous ne trouvez pas de réponses à vos questions ?

Pour le suivi de votre inscription :

France Outre-mer Events

Nadine LASNIER

Chargée de coordination et organisation logistique

33 (01) 55 70 23 00

eplom@fomevents.com

Pour toute autre question :

Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Anne TRECAN

Chargée des événements et de la formation

33 (01) 53 32 22 26

a.trecan@lesepl.fr

→ En pratique

Pour vous inscrire

Afin de vous réserver le meilleur accueil,
merci de vous inscrire au plus tôt.

► En ligne : www.eplom2022.com

► **Par courrier** : France Outre-mer Events
3 rue Jules-Guesde
92300 Levallois-Perret
T. 33 (01) 55 70 23 00
Email : eplom@fomevents.com

► Information sur la Conférence des Epl Outre-mer 2022

FedEpl
14 rue de la Tombe Issoire - 75014 Paris
T. 33 (01) 53 32 22 00
Email : inscriptions@lesepl.fr

Tarifs d'inscription (TTC)

	Tarif non adhérent	Tarif adhérent à jour de cotisation et partenaires	Tarif adhérent à jour de cotisation et partenaires des Epl de Guadeloupe, Saint-Martin et Martinique
1 ^{er} inscrit	1 600 €	1 280 €	960 €
À partir de 3 inscrits et suivants	1 440 €	1 152 €	864 €
Journée Saint-Martin	300 €	300 €	300 €
Journée touristique	100 €	100 €	100 €

Journées optionnelles **Nombre de places limité**

Tarif / personne / journée
(comprenant : le déjeuner, le dîner, les transferts et les visites professionnelles sur place et les transferts A/R entre l'hôtel et l'aéroport).

Les vols A/R sont à réserver indépendamment par vos propres moyens.

Hébergement et déplacements

► Des solutions d'hébergement vous sont proposées dans le formulaire d'inscription.

► La FedEpl assurera tous les transferts sur place, selon le programme établi :
- en arrivées/départs uniquement vers les hôtels de la conférence,
- entre les hôtels de la conférence et les différents lieux (séances, ateliers, visites professionnelles, déjeuners et dîners).

► Les vols internationaux sont à réserver indépendamment par vos propres moyens.



► Formalités d'entrée

Pour l'entrée à Saint-Martin et en Guadeloupe, vous devez être muni d'un **passport ou d'une carte d'identité en cours de validité**. Pour les mesures sanitaires en vigueur, veuillez consulter les sites internet de la Préfecture de Guadeloupe et de la Préfecture de Saint-Martin.

► Décalage horaire

Sur les dates de la Conférence, le décalage horaire est de moins 5 heures par rapport à l'heure de Paris.